

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 11 Janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux et le onze du mois de janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal de Varennes en Argonne s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Philippe FOSSEPREZ, le 05/01/2022.

ORDRE DU JOUR:

- Elections
- Panneaux électroniques
- CTA
- Travaux
- Garant Affouages
- Questions et infos diverses

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc TABOUREAUX, Marie THILLY, Pascal BARBORIN, Éric JACQUEMIN, Philippe FOSSEPREZ, Emily COUTY, Claude GAMBINI, Delphine PERIN, Michel GODARD, Denis DROUET, Danielle MAYOT, Anne-Sophie FOUCHARD, Élodie KREBS.

Était représentée :

Karine BRUGNON par Eric JACQUEMIN

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, **Elodie KREBS** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Lecture et Approbation du Compte Rendu du conseil municipal du 21 décembre 2021

1) Panneaux électroniques

Tarifs :

- 11 000 € simple face
- 17 990 € double face monochrome

Emplacement : devant le crédit agricole, le plus de visibilité

Dimensions, la plus grande pour qu'il soit visible le plus loin possible.

Le panneau sera géré par les secrétaires.

→ pas de subvention

→ choix du double face

Vote : POUR à l'unanimité (prévoir au prochain BP)

2) Elections

- Suite à la démission de Sonia GUILHEN
Réponse définitive de la Préfecture reçue le 11/01/2022 : Démission au 31/12/2021

→ élection 2ème adjoint :

Gestion de la forêt communale,
Délégué au conseil communautaire
Candidature : Marie THILLY

Vote : POUR à l'unanimité Marie THILLY est élue 2ème adjointe

→ Eric JACQUEMIN annonce qu'il démissionne du CCAS.
Marie THILLY est également candidate pour le remplacer.

Vote : POUR à l'unanimité Marie THILLY est nommée pour remplacer Eric JACQUEMIN au CCAS

→ Garant des affouages – Marie THILLY se porte candidate à la place de Sonia GUILHEN

Vote : POUR à l'unanimité

→ CA (Conseil d'Administration) de la Maison de Retraite

Environ 4 CA/ an

Le Maire propose Sylvie DROUET comme personne publique

Pour représenter la commune, Loïc TABOUREAUX se porte candidat

Vote : POUR à l'unanimité Loïc TABOUREAUX est élu à l'unanimité

3) CTA

Réponse des Domaines :

Estimation entre 608 000 € et 669 000 €

Monsieur TROLLIO est toujours vendeur des bâtiments.

Proposition du Maire : Rachat des bâtiments à 550 000 €

Les frais de notaire seront à la charge de Mr TROLIO, ainsi que les impôts fonciers et les assurances propriétaire.

Emprunt sur 12 ans.

Contrat de vente à terme, au bout des 12 ans, Mr TROLIO devient propriétaire (remboursement prêt = annuité de loyer)

Peut-être subventionné à hauteur de 20% par le GIP.

Le conseil accepte à l'unanimité la proposition du Maire

Vote : POUR le rachat à l'unanimité

4) Subventions

Le collège fait une demande de subvention pour le voyage au ski des 4èmes (classe de Varennes)
Le Maire propose de subventionner à hauteur de 50€/enfant de Varennes, soit une subvention de 450€.

Vote : POUR à l'unanimité

5) Travaux

Le département va refaire la couche de roulement sur la D 946 entre le Monarque et le pont.
→ Nous en profiterons pour refaire les bordures entre le pont, la grande rue et la rue de Baulny avec rétrécissement de la chaussée afin de faire ralentir les véhicules.

- Structure ALK pour le verger et l'étang (demande à faire)

6) Questions Diverses

- **Presbytère ?**

Couverture / zinguerie à remanier. Voir projet global avec le bâtiment de la Poste

- **Camping et musée**

Ouverture le Vendredi 15 avril

- **Pressoir au potager**

- **Point d'infos :**

Pays d'Argonne – formations numériques gratuites
→ communication : distribution de flyers

Collège : 3 projets en dessous du budget prévu
→ décision courant février : jury puis conseil communautaire

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h40

Le Maire
Philippe FOSSEPREZ